



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Le 15/09/21

Mme la Rectrice,

Mme la DRAIO,

Objet : la gestion des personnels

Cette rentrée s'effectue dans des conditions particulières pour les PsyEN avec l'obligation qui leur est faite de se faire vacciner tout comme les personnels de santé, infirmier.e.s et médecins. Le SNES-FSU ne conteste pas l'intérêt de la vaccination pour surmonter la pandémie, mais le choix politique qui est fait d'utiliser la situation pour nous assimiler aux personnels de santé. Les PsyEN ne sont pas plus exposés que les CPE et enseignants qui ne sont pas soumis à l'obligation vaccinale, l'argument n'est donc pas sanitaire. Le SNES-FSU s'est clairement prononcé contre toute décision qui viserait à classer la profession de psychologues dans les professions de santé ainsi qu'à toute proposition de création d'un ordre professionnel.

Notre argumentation n'a pas été entendue lors de l'audience intersyndicale du 08/09/21 à la DGRH qui portait uniquement sur les modalités de mise en œuvre du contrôle de l'obligation vaccinale. En juillet le cabinet du ministère nous avait pourtant assuré que les PsyEN ne seraient pas concernés. Certains ministères (PJJ, ministère de la santé et de la solidarité) en s'appuyant sur les missions des psychologues et leurs conditions d'exercice réelles permettent des assouplissements, ce que notre DGRH se refuse à envisager.

Pour les collègues ne remplissant pas l'obligation vaccinale, lors de l'audience nous avons demandé que l'entretien qui doit être réalisé ne le soit pas par les DCIO, l'administration doit prendre ses responsabilités. Quel impact sur les conditions de travail, le service rendu au public ?

Lors de l'audience du 30/08/20 nous avons interpellé l'administration sur le flou autour du fléchage des postes dans les CIO, à la DRAIO, les compensations accordées ou non certaines années, les DCIO finissant par s'y perdre. La DRAIO avait répondu favorablement à notre proposition de groupe de travail pour faire le point sur l'état des postes, les postes vacants, les BMP. Le GT s'est tenu 7 mois plus tard le 30/03/21 et nous n'avons pas obtenu cet état des lieux qui restait à réaliser sur le périmètre de Caen ! M. Foselle avait promis une suite au GT avant la fin de l'année scolaire 2020/2021. Une année s'est écoulée, nous attendons toujours ce 2^{ème} GT pour avoir un état des postes précis CIO par CIO, force est de constater que le dialogue social régulier qui existait au sein des CAPA n'est plus vraiment de mise.

Tous les CIO n'avaient pas encore leur équipe au complet à la rentrée, les remontées des DCIO n'ont pas toujours été prises en considération, nous souhaitons faire un point sur le recrutement des contractuel.l.e.s. La rectrice devait donner son accord pour poster les annonces de PsyEN sur LinkedIn car cela a un coût, qu'en est-il ?

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Mme la Rectrice, Mme la DRAIO, l'expression de nos respectueuses salutations.

Les élu.e.s CAPA PsyEN-EDO / DCIO du SNES-FSU.